

---

Paris, le 28 mars 2023

---

## **Macif Innovation investit dans la société Contrat Facile (qui exerce son activité sous la marque Testamento), scale-up éditeur de logiciels SaaS, qui réinvente la distribution de produits d'assurance de personnes**

La Macif, via son véhicule d'investissement Macif Innovation, investit dans la société Contrat Facile (qui exerce son activité sous la marque Testamento), scale-up spécialisée dans le développement et le déploiement d'outils innovants d'aide à la distribution de produits d'assurance de personnes. Testamento propose des services d'animation de portefeuilles, d'aide à la vente, de gestion des clauses bénéficiaires et de fidélisation avec des services d'anticipation successorale. En entrant au capital de Testamento, la Macif entend continuer à offrir des solutions simplifiées, sécurisées et adaptées aux besoins de ses sociétaires et adhérents.

### **>> Macif et Contrat Facile (marque Testamento) : une collaboration sur le long terme**

La Macif utilise les services et outils proposés par Testamento depuis 2019 pour ses différents métiers. En effet, **Macif utilise le service « Testamento Beneficiary »**. Cette solution digitale et 100% sécurisée permet aux collaborateurs de générer des clauses bénéficiaires adaptées lors de la souscription et aux épargnants de modifier eux-mêmes leurs **clauses bénéficiaires**. En complément «Testamento Planner » propose des services tels que **l'aide à la rédaction d'un testament, l'inventaire de leurs biens ou l'accompagnement dans l'expression de leurs dernières volontés** aux détenteurs d'un contrat d'épargne assurance-vie, Jeewan Patrimoine.

« Nous nous réjouissons de cette entrée minoritaire de Macif Innovation à notre capital, un partenaire historique de Testamento qui nous accompagne et nous fait confiance depuis notre entrée dans le programme d'accélération French Assurtech en 2018. C'est une marque de confiance supplémentaire qui va également nous permettre d'accélérer le déploiement de nos offres dans le groupe et renforce nos moyens *techniques et commerciaux*. » **déclare Virgile Delporte, le co-fondateur et président de Testamento.**

« En tant que distributeur de contrat d'épargne assurance-vie, notre rôle est d'accompagner au mieux nos adhérents dans leurs projets sur le long terme. Grâce à Testamento, nos épargnants bénéficient depuis 2018 de services utiles et innovants, adaptés à leurs besoins. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'accompagner Testamento dans cette nouvelle étape de leur développement. Notre engagement s'inscrit dans une volonté commune d'apporter à nos sociétaires des solutions

utiles et indispensables à la bonne gestion de leurs contrats d'épargne assurance-vie. » **ajoute Odile Ezerzer, Directrice de Macif Finance Epargne et membre du conseil d'administration de Testamento.**

## >> A propos de Macif Innovation :

**Macif Innovation** est l'un des véhicules d'investissements de la Macif. **Doté de 30 millions d'euros** à date, Macif Innovation investit en Seed, Serie A dans des start-up innovantes en cohérence avec les axes stratégiques de développement et les valeurs de l'assurance mutualiste. Les principaux champs d'investissements sont : la Santé Prévoyance, l'IARD, la Finance Epargne ainsi que des solutions dédiées à la jeunesse, aux publics fragilisés et à la protection de l'environnement.

## >> A propos de Testamento (marque de la société Contrat Facile) :

Testamento développe depuis 2013 des logiciels avec comme ambition de réinventer la distribution d'assurance de personnes. Ces solutions permettent de mieux répondre aux nouvelles attentes des clients. Elles s'intègrent à tous les canaux de distribution (parcours digital, agences, réseaux salariés ou d'indépendants). Aussi bien lors de la prospection (Detect), que de l'avant-vente (Optimizer), de la souscription (Beneficiary) comme au cours de la vie du contrat (Planner). Disponibles en mode SaaS ou via API et en marque blanche, elles sont déjà utilisées par plus de 10 000 conseillers de la bancassurance, et accessibles à plus de 10 millions de personnes en France. Labellisée Finance Innovation, Testamento est membre de France Fintech et Insurtech France.

Pour plus d'informations : <https://testamento.io>

Les contrats d'épargne assurance-vie distribués par la Macif sont assurés par MUTAVIE SE, Société européenne à Directoire et Conseil de surveillance. Entreprise régie par le Code des assurances. Capital 46 200 000 €. RCS Niort B 315 652 263. Siège social : 9 rue des Iris CS 50000 Bessines 79088 Niort Cedex 9

**A propos de la Macif** • Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,7 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros en 2021. Gérant 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été certifiée Top Employer 2023 et a été élue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2022. Depuis janvier 2021, elle est affiliée à Aéma Groupe. Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes. Plus d'infos sur [www.macif.fr](http://www.macif.fr).

### Contacts presse :

**Emma Chollet** • 07 50 15 11 73 - [emmachollet@macif.fr](mailto:emmachollet@macif.fr)

**Caroline Lemarchand** • 06 28 11 56 37 - [clemarchand@macif.fr](mailto:clemarchand@macif.fr)